


<p style="text-align: center;">Inspection éducation nationale circonscription Versailles</p> 	<p>Ecole élémentaire des Condamines 2 rond point des Condamines 78000 VERSAILLES Tél/fax : 01 39 50 48 32 Mail : 0781031x@ac-versailles.fr</p>		
<p>Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'École n° 1 en date du Mardi 5 NOVEMBRE 2019</p>			
<p style="text-align: center;"><u>Education Nationale</u></p> <p><u>Présents</u> Directrice : Me Marchand Sylvie Enseignants : Mes Barthélémy, Brasi, Breton, Coatrieux, Humbert, Llorca, Letailleur, LeGoff, Pouget Abadie, Rol, Rouget</p> <p><u>absente excusée :</u> Inspectrice de l'E.N. : E Sévély</p>	<p style="text-align: center;"><u>D.D.E.N.</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>Parents d'élèves</u></p> <p><u>Présents</u> Amicale des écoles publiques du quartier de Montreuil : Mes Goncalves, Prinet,, Touzot, Fleury, Vogel, De Dufau, Mrs Brière, Dubarry</p> <p>FCPE : Me Mounié</p>	<p style="text-align: center;"><u>Commune</u></p> <p><u>Présent</u> Mr Creton : référent pôle Montreuil</p> <p>Excusés : Mr Fresnel : représentant Mairie</p> <p>Mr Guillot: référent Condamines</p>

Depuis la rentrée scolaire, une nouvelle Inspectrice a été nommée sur Versailles : Madame Sévély.

Me Marchand souhaite la bienvenue aux nouveaux participants.

Un petit rappel sur le rôle du représentant de parent d'élèves. Seuls peuvent voter ou parler les représentants titulaires ou remplaçants de titulaires. Tout représentant doit veiller à ne pas se laisser entraîner dans des discussions sortant du domaine réservé au conseil d'école, doit distinguer les cas personnels des problèmes généraux, doit se rappeler qu'il est le défenseur de tous les enfants et non pas seulement du sien.

1) **Les élections**

61.66 % de votants, beaucoup de votes par correspondance

Sur 210 suffrages exprimés, 192 votes pour l'Amicale (91.42%) et 18 votes pour la FCPE (8.58%) → 8 sièges pour l'Amicale et 1 siège pour la FCPE

Le vote par correspondance est de plus en plus important. Il est demandé de privilégier ce vote pour les années à venir

→ **Pour l'an prochain uniquement vote par correspondance.**

2) **L'organisation de l'école**

Cette année, le total des élèves inscrits est de 232.

La répartition est la suivante : 1 CP, 2 CE1, 1 CP/CE2, 1 CE2, 1 CM1, 1 CM1/CM2 et 2 CM2

CP1 Me Barthélémy, CP/CE2 Me Rouget, CE1 Me Coatrieux, CE1 Me Pouget Abadie, CE2 Me Llorca, CM1 Mes Letailleur et Le Goff, CM1/CM2 Me Breton, CM2 1 Me Marchand (L M) et Me Serra (J V), CM2 2 Me Brasi (M V) et Me Rol (L J)

Pour la classe de CM2 de Me Marchand, 14 mardis seront pris en charge par des enseignantes, car le temps de décharge de Me Marchand est de 58%

Me HUMBERT, enseignante spécialisée du RASED, va travailler dans l'école avec 11 élèves.

Me Mounié, FCPE, souhaite avoir des précisions sur le type d'aide apportée par Me Humbert et son rôle exact. Me Mounié rappelle qu'il existe 2 sortes d'aide dans une école : les aides spécialisées à dominante pédagogique (ces aides concernent les élèves qui ont des

difficultés pour comprendre et apprendre dans le cadre des activités scolaires) et les aides spécialisées à dominante rééducative (ces aides concernent les élèves pour lesquels il faut faire évoluer le rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires). Me Humbert est enseignante spécialisée à dominante pédagogique (maître E). Me Mounié, FCPE, demande pourquoi sur l'école n'intervient pas une enseignante à dominante rééducative. Me Humbert répond qu'il n'y a que 2 enseignantes spécialisées de ce type sur Versailles et qu'elles interviennent sur 2 écoles dites prioritaires et que l'école des Condamines n'en fait pas partie. Me Mounié, FCPE, demande ce que l'on fait si on a un élève difficile dans une école et interroge si on peut déplacer l'élève dans une autre école dans ces cas-là. Me Marchand intervient et répond que l'on ne peut pas déplacer un élève comme cela et que la priorité dans une école est de tout mettre en œuvre pour que l'élève s'adapte le mieux possible, avec toutes les aides que l'école peut apporter. Chaque cas est différent et on ne peut apporter une réponse unique.

La classe UPE2A, pour l'accueil des enfants non francophones : Me Wozniewska-Danel partage son enseignement entre l'école des Condamines et l'école La Quintinie. L'école bénéficie d' 1/2 poste UPE2A pour seconder Me Wozniewska : Me Brasi assure ce mi temps sur l'école les Lundis et jeudis. On a 16 élèves en classe UPE2A

Les enfants sont accueillis dans les classes avec des enfants de leur âge et ils sont pris en charge par l'enseignante une partie du temps pour apprendre le français. Les enfants passent des tests dans leur langue maternelle, en mathématiques et en français pour voir leur parcours scolaire et selon leurs besoins intègrent un groupe UPE2A :45 minutes à 1h30 d'intervention par jour.

Me Mounié, FCPE, demande comment on communique avec les parents non francophones : les enseignants peuvent s'adresser en français, en anglais, espagnol, portugais, russe, cela dépend de chaque enseignante mais chacune fait au mieux. Sinon Me Brasi précise qu'il y a aussi des associations qui prennent le relais et font les intermédiaires. Me Mounié, FCPE, demande si Me Marchand traduit les différents documents qu'elle envoie. Cela n'est guère possible, les parents peuvent faire appel à des traducteurs s'ils en ont besoin.

Me Mounié, FCPE, demande si, pour des élèves en difficultés, l'école a des logiciels de l'Education Nationale et si on les utilise. Me Humbert répond qu'il existe des logiciels en effet sur les tablettes, mais tous les exercices ne sont pas forcément adaptés. Chaque enseignante est libre de choisir ses outils pédagogiques les plus appropriés.

On note la présence de 5 enfants en contrat d'intégration, en situation de scolarisation d'enfants en situation de handicap, avec présence d' AVS qui travaillent avec ces élèves, On note 3 AVS à la rentrée de novembre 2019. Une autre AVS est en attente.

Me Mounié, FCPE, demande si les personnes nommées sur ces postes d'AVS (qui s'appellent maintenant AESH) sont formées et quelles seraient les répercussions sur l'école, suite aux annonces de Me Macron. Me Marchand confirme que ces personnes bénéficient et ont toujours bénéficié de temps de formation, et ce temps est souvent placé le mercredi.

3) La sécurité intérieure et extérieure

Les horaires de l'école sont 8h30-11h30 avec ouverture des portes à 8h20 pour le matin et 13h30-16h30 avec ouverture des portes à 13h20 pour l'après-midi

Les portes sont fermées durant le temps scolaire. Il en est de même le soir entre 16h30 et 18h, temps d'étude.

Les horaires sont à respecter scrupuleusement, et ce afin de respecter le travail des enseignants et des enfants, merci.

Exercice de sécurité : jeudi 12 septembre à 14h56 : temps d'évacuation 2'02. Pas de problème à signaler.

C'était en début d'année et certains ont pris un peu plus de temps pour se repérer.

Exercice intrusion- attentat le 3 octobre 2019 à 9h27

Durée de l'exercice : 20 minutes

Modalité d'alerte choisie : Début : 1 sonnerie 3 secondes 1 sonnerie Fin : 1 sonnerie 3 secondes 1 sonnerie

Alerte bien entendue dans les classes

Modalités de mise à l'abri : Enfants cachés dans les classes, portes fermées, stores classes du bas baissés, lumières et ordinateurs éteints
Bien dans l'ensemble

Dans toutes les classes, les enseignantes ont pris le temps d'informer les élèves sur les 3 formes d'exercice de sécurité que nous devons effectuer chaque année : exercice incendie, exercice confinement gaz toxique ou exercice attentat intrusion et ce, afin de rendre ces moments plus sereins.

Me Marchand répond à une interrogation de Me Mounié, FCPE, qui souhaite avoir une copie du registre de sécurité. La Direction Académique a été saisie par Me Marchand afin de confirmer le fait que l'école ne peut fournir de photocopie à qui que ce soit. Mais le registre est consultable, il faudra prendre rendez-vous auprès de la directrice.

De même Me Marchand informe Me Mounié de la rédaction du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) pour l'école des Condamines, avec les coordonnées des professeurs, les lieux de confinement etc... Cela existe dans toutes les écoles. Chaque année, lors de la pré-rentrée, l'équipe pédagogique fait une mise à jour avec les effectifs et les nouveaux enseignants et adresse ce document à Madame L'inspectrice de Versailles.

Me Mounié, FCPE, demande comment les adultes communiquent entre eux lors des exercices de PPMS. Me Marchand répond que les adultes communiquent via leurs téléphones portables et via des talkies walkies. Me Mounié demande si les talkies walkies sont bien chargés. Me Marchand confirme qu'ils sont dans les 3 classes de confinement et qu'ils sont régulièrement chargés.

Me Mounié demande si l'ensemble des familles est au courant des réflexes à avoir si jamais il y avait une vraie situation de confinement ou autre. Cela a dû être mentionné une fois, mais pas rappelé à chaque exercice, répond Me Marchand. Mais Me Marchand signale que le jour où cela arrive, chacun fera au mieux avec ses propres moyens et réagira de façons fort diverses. Il faut savoir que lors des exercices, Me Marchand doit répondre à des simulations d'appel de parents, de journalistes afin d'être bien entraînée, de rassurer et de pouvoir assurer la sécurité de tous, enfants et adultes. Elle en fait part à ses collègues qui ont donc connaissance de la conduite à tenir.

La fiche d'information aux familles sera jointe au conseil d'école.

Me Mounié, FCPE, interpelle Me Marchand quant à la non présence de deux poteaux à côté des feux, au niveau du rond-point et de la rue Pasteur et demande à ce que Me Marchand fasse le nécessaire.

Les représentants de l'Amicale ont tenté à plusieurs reprises d'intervenir et de demander à Me Mounié, FCPE, de ne pas se diriger uniquement sur des questions sur la législation, mais plutôt de proposer des actions allant vers le bien-être des enfants et leur participation pratique et collaborative à la vie de l'école, ce que l'équipe enseignante a approuvé. Me Goncalves, présidente de l'Amicale, a mentionné que chaque parent pouvait s'adresser à la Mairie quand il constatait un problème à l'extérieur de l'école et que Me Marchand, la directrice, ne pouvait tout gérer et cela ne relève pas de sa responsabilité.

Me Marchand mentionne que ce sera écrit dans le compte-rendu du conseil d'école et que la Mairie sera ainsi informée.

4) Le règlement intérieur

Le règlement a été adressé au préalable à l'ensemble des participants pour lecture et consultation. Il a été complété et modifié par l'équipe enseignante pour répondre au mieux aux normes évoquées sur le site du ministère de l'éducation nationale.

Voilà les informations du ministère :

Le règlement intérieur rassemble et fixe dans un seul document l'ensemble des règles et des principes de vie dans l'école. Il détermine notamment les conditions dans lesquelles sont mis en œuvre :

- le respect de l'obligation d'assiduité
- le droit des parents à l'information sur les acquis et le comportement scolaire de leurs enfants
- le respect des principes du vivre-ensemble, de laïcité et de pluralisme et le devoir qui en découle de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions
- les garanties de protection de l'enfant et de sa dignité

Il fixe, par ailleurs, les mesures d'organisation de l'établissement :

- les heures d'entrée et de sortie des élèves
- les modalités d'information des parents et l'organisation du dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique
- les règles d'hygiène et de sécurité
- les mesures de prévention contre le harcèlement
- l'usage ou l'interdiction de certains objets personnels (objets dangereux, objets fragiles ou onéreux, écharpes, etc.)

Le règlement intérieur de l'école comporte un chapitre consacré à la discipline des élèves qui indique des réprimandes et des punitions de nature différente en fonction de l'âge de l'élève, ainsi que des mesures positives d'encouragement. Il précise notamment qu'à aucun moment un élève ne peut être laissé seul et sans surveillance.

Aucune remarque n'est parvenue de la part des représentants de parents d'élèves avant le conseil d'école.

Les représentants de l'Amicale approuvent ce règlement très complet, ainsi que l'équipe enseignante. Me Mounié, FCPE, ne valide pas car elle trouve qu'il n'est pas complètement conforme aux normes du code de l'Éducation qu'elle a en sa possession et auquel elle se réfère. Elle demande donc que soit indiqué dans le règlement intérieur qu'il est défendu de fumer. Depuis le 1^o février 2007, la loi est passée et nul n'est censé ignorer la loi. Cette mention sera incluse dans le règlement de l'école.

Me Mounié, FCPE, avait envoyé un mail à Me Marchand demandant, à propos des sanctions s'il existait au sein de l'école ou de la DSDEN (Inspection Académique) un registre de sanctions, établissant clairement la réponse à donner face à la typologie des actes pouvant être commis par les élèves entre eux ou envers un tiers. Me Marchand a pris le temps de contacter le service académique : il n'existe pas ce genre de registre pour les écoles primaires. Il existe au niveau du secondaire. Il n'y a pas de tel registre au sein de l'école non plus. Les sanctions possibles sont évoquées dans le règlement intérieur, mais on ne peut associer à une typologie d'actes. Cela est beaucoup plus complexe à gérer : on ne peut se contenter d'appliquer une sanction car c'est écrit. Me Marchand insiste sur le fait que chaque acte est considéré par l'équipe et on ajuste en fonction des faits. Le tout est d'amener par le dialogue une prise de conscience de l'enfant afin que cela ne se reproduise plus et les sanctions sont adaptées aux faits et aux profils des enfants concernés.

Me Mounié, FCPE, a souhaité poursuivre ses remarques sur d'autres points de détails.

Les représentants de l'Amicale ont demandé à ce que le règlement soit adopté, ne voyant pas la nécessité de poursuivre la discussion qui devenait stérile et surtout à sens unique.

Le règlement a été adopté à la majorité .

Me Marchand a demandé à ce que Me Mounié, FCPE, lui fasse parvenir ses différentes remarques qui seront examinées lors du 2^o conseil d'école, quitte à faire un avenant si cela s'avère utile.

Le règlement intérieur, qui comporte dorénavant 3 pages et qui est conforme aux demandes du ministère citées ci-dessus, sera à faire signer par les parents et les enfants.

Rappel de la charte de la laïcité qui est jointe et qui est à signer par les parents d'élèves également.

5) La cantine, l'étude, la garderie du matin, la garderie du soir

La cantine

En moyenne 200 à 210 enfants mangent par jour. Nouveau référent : Mr Eric Guillot

Mr Creton mentionne que les activités mises en place sur le temps de pause méridienne ne sont pas obligatoires. Des activités sont proposées avec des personnels ayant un brevet d'état comme le yoga ou l'escrime, le vendredi c'est notamment tir à l'arc. Les enfants s'inscrivent pour 2 ou 3 séances. Les enfants sont pris par tranches d'âge. Sinon les animateurs proposent des activités : lundi : petika (entre badminton et pelote), mardi : jeux de société , découverte, concentration , jeudi : diabolo, jonglage, vendredi : jeux sportifs collectifs. Le jeudi, certains enfants iront avec un animateur au gymnase rue Henri Simon avec des enfants de l'école Village de Montreuil.

Si jamais un animateur est absent, l'équipe privilégie la sécurité et les ateliers ne seront pas tous proposés ces jours-là. La norme est de 1 animateur pour 25 enfants. On a donc 8 animateurs sur le temps de restauration scolaire, Mr Guillot étant déchargé.

Les enfants mangent par roulement entre 11h45 et 13h10.

Me Mounié , FCPE, interpelle quant à la quantité et la qualité des repas. Mr Creton rappelle que les parts sont grammées. En fonction des repas, cela suffit aux enfants (ex : épinards), mais parfois ils aimeraient avoir plus (ex : pâtes !). Tout est déterminé, et une commission des menus est mandatée pour l'élaboration et le suivi des menus, les représentants de parents sont associés. Les parents peuvent contacter le service DPSR pour avoir des informations complémentaires.

Me Mounié demande où les parents peuvent consulter les menus : ils sont consultables sur le site Portail citoyen de la Ville. De plus ils sont affichés sur les portes du hall de l'école.

Mr Creton rappelle que les équipements : babyfoot, tables de tennis de table, traçages sont vérifiés 2 fois par trimestre.

Mr Creton est prêt à rencontrer les représentants , ainsi qu' Eric Guillot sur le fonctionnement du périscolaire, dont le centre de loisirs. Me Goncalves, présidente de l'Amicale, a déjà rencontré Eric Guillot et est prête à le revoir pour des actions de solidarité incluant le périscolaire également.

L'étude est assurée en général par des enseignantes. Une étude est assurée tous les soirs par Eric Guillot et une autre par Robin Duchier le mardi soir, animateur. On a donc entre 5 et 6 études.

Les parents reprennent leurs enfants à 18h. .

Il est rappelé que ce sont **des études surveillées et non dirigées**. On met en oeuvre des moyens d'apprentissage, on aide à la lecture en CP, on vérifie que les exercices donnés sont faits. La correction se fait en classe avec l'enseignant le lendemain. On aide, dans la mesure du possible, à la récitation des leçons. Les parents ont également leur part de suivi dans les apprentissages , tout ne peut reposer sur le travail fait à l'étude.

A 16h30, les enfants ont une demi-heure pour goûter et jouer.

Entre 18h et 18h30., c'est la **garderie du soir** qui, cette année, est assurée par 2 animateurs. Il y a une vingtaine d'enfants.

Le mercredi, l'école est occupée par **le centre de loisirs** qui accueille les enfants de l'école des Condamines et ceux de l'école Village de Montreuil.. Le planning des activités du mercredi est affiché

Rappel des rythmes :

Lundi Mardi Jeudi Vendredi : Garderie du matin 7h30/8h20 école 8h20/11h30 Cantine 11h30/13h20 Ecole 13h20 /16h30
Etude 16h30/18h Garderie 18h/18h30

Mercredi : centre de loisirs 7h30 / 18h30 demi – journée : matin + repas : sortie 13h 13h30

Penser à faire vos inscriptions sur le site la Mairie, et ce, avant le jeudi.

Dans le cadre du périscolaire, Eric Guillot fait la récolte des bouchons en plastique et des piles : c'est dans le cadre de deux associations : Les Bouchons de l'Espoir pour aider à financer des lames pour courir pour des enfants amputés, les piles solidaires pour aider des écoles de Guyane. L'entraide, la solidarité sont des valeurs à enseigner aux enfants, quel que soit le moment.

6) La Mairie :travaux et achats

Travaux prévus:

- les sols intérieurs des classes : non prévu en 2020. Ce sera fait en deux phases

Autres besoins :

- refaire le sol de la cour

- nettoyage plaques extérieures du bâtiment sera fait avant de faire la cour d'école programmée en 2021

- Pas de bonshommes pour signaler la présence de l'école : la visibilité est bonne

Ont été livrés des armoires pour certaines classes ou étagères et des fauteuils pour la bibliothèque

7) La coopérative

a- Bilan de l'année dernière

Recettes

participation des familles : 3718€, photos 5563€, participation pour les sorties etc... 31244.52€ cela inclut les sorties, les classes de découverte, kermesse 3385.5€, subvention Caisse des Ecoles 1520€ pour aider les familles pour les séjours de classe de découverte subventions Amicale 738.52€
TOTAL 46169.54€

Dépenses

photographe : 3337.80€, sorties, classe de découverte achats de fournitures pour l'école (livres, imprimante scan pour l'école, plastifieuse, achats pour lotos, goûter Noël, Carnaval ... 38751.42€, cotisation OCCE 57.75 + 404.25 Euros ; achats kermesse etc.. 2723.44€
TOTAL 45274.66€

Il y avait sur le compte de la coopérative au 31/08/2018 4440.89 €
Les sommes sont équivalentes aux années précédentes.

b- Année 2019/2020

Les versements de coopérative ont apporté 3787€

Un montant de 14 euros par élève sera reversé à chaque classe .Pour l'instant 150€ par classe a été reversée (le complément sera donné en janvier)

A été effectué le premier versement pour les classes de découverte : 6638€ pour les CM2 et CM1/CM2 et 927€ pour les CP et CP/CE2

8) Le projet d'école 2015/2020, les projets partenariaux

a) **Le projet d'école**

C'est la 5^o et dernière année du projet d'école.

Rappel

3 axes prioritaires :

- **sur les compétences civiques et sociales : axe 1**

- Apprendre à respecter autrui, les règles de vie collective
- Prendre conscience de ses droits et devoirs
- Prendre conscience de l'appartenance à un groupe

- **sur la maîtrise de la langue : axe 2**

- Comprendre le langage spécifique de l'école
- Maîtriser la langue orale
- Apprendre à analyser la langue écrite en vue d'une meilleure maîtrise

- **sur l'autonomie , l'initiative : axe 3**

- Mener un projet à terme
- Mettre en place des stratégies pour apprendre
- Développer des gestes mentaux
- mettre en lien les enjeux des apprentissages
- comprendre la notion de bienveillance à l'école

Différentes fiches actions ont été retenues pour cette 5^o et dernière année du projet d'école:

- 1- lire et partager
- 2- Exploitation d'albums
- 3- Théâtre
- 4- Chorale
- 5- Cinéma
- 6- Classe découverte
- 7- Agir sur son environnement
- 8- Conseil des délégués
- 9- Vivre ensemble à l'école
- 12- Défi Français Maths
- 13- Collaboration avec la pause méridienne

- 15 Cercle de parole
- 16- Rencontres sportives

Afin de permettre à chacun de s'exprimer, de prendre conscience de l'appartenance à un groupe, d'être tolérant, mais aussi d'être acteur, il a semblé pertinent de mettre en place diverses actions qui atteignent ces objectifs et qui engendrent un meilleur climat relationnel au niveau des élèves. Ces activités vont de l'activité théâtre au rôle de délégués, sans oublier l'espace de parole qui peut être créé au sein de la classe ou en classe de découverte, ainsi que les activités demandant acceptation ou tolérance, comme les défis ou rencontres sportives. Toutes ces actions ont pour but d'améliorer l'attention, la tolérance et d'instaurer un climat de bienveillance.

Ces actions peuvent relever de l'enseignement moral et civique, tels les délégués ou les conseils, mais aussi des activités pluridisciplinaires, comme les défis ou les rencontres sportives ou les activités scientifiques, des activités liées à d'autres moyens d'expression que sont le théâtre ou la chorale.

Cette diversité permet de toucher tous les élèves, y compris les élèves issus de la classe UPE2A. et les élèves qui ont des suivis particuliers (RASED etc...)

Dans le domaine de la langue, la mise en place d'actions, tels des échanges entre classes ou l'intervention de comédiens permettant une meilleure maîtrise de la lecture à haute voix, a engendré une évolution du comportement des élèves vis-à-vis de cette compétence bien spécifique et une plus grande implication. Ces échanges ont été porteurs pour tous les élèves, dont les élèves considérés en difficulté et ayant un suivi RASED ou APC.

Projet : Eduquer à l'empathie

L'école s'est portée volontaire pour ce projet qui s'avère fédérateur et indispensable pour une meilleure cohésion, une bonne acceptation de l'autre, une meilleure écoute.

Nous entamons notre 3^e année : **il y aura 3 demi-journées de formation , pour les enseignantes qui avaient suivi la formation les années précédentes .**

Un planning d'actions sur l'empathie sont à envisager : 1h30 par semaine à travers différentes actions en EPS, en classe , comme la poésie à plusieurs afin de déstresser les enfants et les amener à collaborer, à accepter les autres etc... .

Toutes ces actions visent à amener les enfants à être en meilleure position d'écoute, à se concentrer, à accepter les autres, à régler les conflits en interne par le théâtre, le jeu , à développer la capacité d'écoute de chacun et l'empathie .

Me Marchand rappelle que l'an dernier un questionnaire lié au projet empathie a été passé dans toutes les classes afin de connaître le sentiment de chaque enfant sur le climat scolaire (sécurité ...) . Les réponses ont été adressées à Me Omar Zanna qui conduit cette étude. Nous n'avons pas encore eu de retour, sachant que d'autres écoles ou collèges du département étaient aussi concernés. Le bilan est que, dans l'ensemble, les enfants se sentent bien à l'école, en sécurité, ils apprécient les relations avec leurs pairs, avec les adultes ... Cela est d'ailleurs confirmé par le résultat de l'enquête sur le climat scolaire qui avait été proposé par la DSDEN (direction académique) , enquête faite sur tablette auprès des élèves de CM1 et CM2 en mai 2018. Le ressenti des élèves est bon : relations entre enfants, relations avec les adultes, sentiment de sécurité au sein de l'école ... Les résultats de cette enquête avaient alors été communiqués aux familles. Et l'équipe enseignante a analysé les résultats point par point afin d'apporter des réponses précises si besoin.

En attente de validation de la part de Me L'Inspectrice

Jardinage

Des activités jardinage sont programmées en collaboration avec les jardiniers de la Ville de Versailles, les classes concernées sont les CP et CP/CE2 (le jeudi après-midi 1 semaine sur 2) et les 2 CE1 (le vendredi matin 1 semaine sur 2) . Cela commence début novembre . Durant l'hiver , un travail est mené en classe sur les outils, les plantes etc... .

Feuilles à lire

La classe de CP de Me Barthélémy s'est inscrite sur le projet Feuilles à lire qui permet d'exploiter différents albums et d'échanger . Une exposition finale a lieu dans la bibliothèque des Condamines et regroupe le travail des différentes écoles inscrites.

Les Petits champions de la lecture

La classe de CM2 de Mrs Marchand et Serra s'est inscrite aux Petits Champions de la lecture organisés par la Ville de Versailles, en accord avec l'Education Nationale

Les "Brigades d'intervention théâtrales" - Cie CATOGAN

Les 2 CM2 et la classe de CM1/CM2 se sont proposées pour cette action.

Guides en herbe

La classe de CM1 CM2 de Me Breton s'est inscrite : il s'agit de travailler sur la ville et de présenter une partie de Versailles.

Marathon orthographique

Les classes de CM1/CM2 Me Breton, CM2 Mes Brasi/Rol et CM2 Marchand / Serra sont inscrites.

TCAP, projet académique : Tournoi Communication Arts de la Parole

La classe de CM2 Mes Marchand/Serra est inscrite : il s'agit de travailler la langue orale, soit en lisant des textes, soit en récitant une poésie.

Prévention routière

Les deux classes de CE2 et CP/CE2 se sont inscrites pour le permis piéton
 Les deux classes de CM2 et la classe de CM1/CM2 se sont inscrites pour le permis vélo

Rencontres Olympisme

Les 4 classes de CM2, CM1 et CM1/CM2 se sont inscrites aux rencontres d'athlétisme qui auront lieu en juin.

Semaine de l'olympisme et du paralympisme du 3 au 8 février 2020

Ecole et Cinéma :

Les classes de CP, CP/CE2 les 2 classes de CE1, la classe de CE2, la classes de CM1, la classe de CM1/CM2 la classe de CM2 de Mes Marchand / Serra se sont inscrites au projet Ecole et Cinéma : 1 projection par trimestre

Films Cycle 2 : CP CE1 CE2 Thème : Fabuleux récits : des monts et merveilles , vents et marées - Peau d'Ane - Le chant de la mer - Jason et les Argonautes

Cycle 3 CM1 CM2 Thème : Le chemin à la maison - Max et les Maximonstres - Où est la maison de mon amie ? - Ma vie de Courgette

Festival de cinéma : P'TIT ST CYR

Les 2 classes de CE1 et la classe de CM2 de Mes Brasi et Rol se sont inscrites. Il s'agit d'un festival qui a lieu durant une semaine et les classes peuvent assister à 1, 2 ou 3 projections.

Murmures d'histoire (projet départemental)

Les classes de CM1, CM1/CM2 et les 2 classes de CM2 se sont inscrites : il y a visite de la Galerie des Batailles dans le château puis un travail sera réalisé au sein de chaque classe.

Les Eurékades : défi maths

La classe de CE1 Me Pouget Abadie, la classe de CM1/CM2 Me Breton et les 2 classes de CM2 Mes Brasi/Rol et Marchand/Serra se sont inscrites.

Projets EPS :

Se sont inscrites la classe de CE1 Me Coatrieux équitation à Porchefontaine et la classe de CP/CE2 Me Rouget et CE1 Me Coatrieux du 2 juin au 3 juillet : golf

Projet liaison C3 : CM1 CM2 6^o avec le collège JP Rameau

- **Projet secourisme** avec Me Troubnikoff, professeur d'EPS

Elle est intervenue auprès des élèves de CM2 début octobre pour former les élèves aux premiers secours

- **Français** : Mr Beauplet

- Marathon orthographique avec Mr Beauplet, professeur de français : dictée de mots, dictée négociée, réécriture
- Travail autour d'un film avec classes de 6^o
- Rencontre avec les élèves pour leur expliquer les attendus de la classe de 6^o : avril / mai

- **Mathématiques** Me Escalier

Inscriptions aux Eurekades et échange des résultats trouvés, avec classe de 6^o

- **CDI** travail avec Me Schaetzel, professeur

Reconduction des échanges faits l'an dernier : découverte du CDI, jeu de piste puis emprunt de livres, avec production de 1^o et 4^o de couverture, marque page

→ exposition lors de la journée portes ouvertes du collège

- **Sciences** avec Me Lesne

Venir pour faire des expériences : le professeur de sciences se déplace

CM2 Me Rol : travail sur les matériaux

CM2 Me Serra ET Me Breton : fabrication de bonbons

-**Semaine de Histoire de lire avec la Ville de Versailles** : vendredi 22 novembre rencontre possible avec des auteurs . Classe de CM1/CM2 Me Breton et CM2 de Mes Marchand et Serra et de Mes Brasi et Rol se sont proposées.

9) les classes de découverte, les activités à l'école, les sorties

a- Sorties :

Durant le mois de septembre et d'octobre les classes se sont rendues - au château de Versailles : les 2 CE1, le CM1/CM2 de Me Breton , - au théâtre Montansier : le CE1 de Me Coatrieux, le CE2 de Me Llorca

Sorties prévues en novembre et décembre au musée Lambinet pour les CE2 de Me Llorca, au château pour les CP de Me Barthélémy , CM1 de Mes Le Goff et Letailleur et CM2 Mes Marchand et Serra Hôtel de Ville les 2 CM2 et le CM1/CM2 Me Breton

Il y aura également les sorties cinéma pour les 8 classe inscrites au projet Ecole et Cinéma.

D'autres sorties seront organisées durant l'année scolaire (théâtre Montansier, musée Lambinet, château ...) + sorties de fin d'année

Me Mounié, FCPE, mentionne qu'un parent de la classe de CM1 de Mes Le Goff et Letailleur trouve injuste que la classe de CM1 n'ait pas fait de sorties. Me Marchand rappelle que les sorties ne sont pas obligatoires et que cela dépend du projet pédagogique de chaque enseignante. De plus des sorties sont prévues sur le mois de novembre et décembre pour cette classe . Me le Goff réplique que cela avait été

évoqué lors de la réunion d'information de rentrée et que les parents étaient informés qu'il y aurait des sorties organisées un peu plus tard (délai de réservation !), mais pas de classe découverte. Par contre la classe de CM1 est dans le projet PACTE avec le théâtre Montansier et bénéficiera de l'apport d'une comédienne. Les parents n'avaient pas fait d'objections lors de cette réunion.

Les parents seront informés au fur et à mesure de ces projets. **L'assurance est obligatoire pour les enfants lors de ces sorties.**

b- Activités à l'école

Natation scolaire

Les classes de CP de Me Barthélémy et CP/CE2 de Me Rouget se rendent à la piscine durant ce trimestre jusqu'à fin décembre le mardi matin.

Le CE1 de Me Pouget Abadie y va le lundi matin et le CE1 de Me Coatrieux le jeudi matin

Au 2^o trimestre, ce sera le tour des 2 classes de CM2 et CM1/CM2 le jeudi matin

Au 3^o trimestre, ce sera la classe de CM1 qui ira le lundi matin.

Chorale : lundi matin CP et CE1

Lundi après-midi CM2

Jeudi matin CE2 et CM1

Puis chorale d'école lors des moments de rencontre avec les parents.

- **Semaine du livre du 4 au 15 novembre** : exposition dans le hall, possibilité de regarder les livres, d'acheter les livres. Un don de livres sera fait à la bibliothèque de l'école en fonction du montant des achats effectués par les parents.. L'organisme est le Festival du Livre.

Classes PACTE (action culturelle) avec le théâtre Montansier

Les classes de CE1 Me Coatrieux, CM1 Mes Letailleur et Le Goff et CM2 Marchand/Serra ont rédigé un projet PACTE théâtre .
Projet en attente de décision de la DSDEN .

Langues vivantes :

Anglais du CP au CM2, avec visioconférence avec une assistante anglaise dans les 2 classe de CM2 et en CM1/CM2

Initiation à l'italien pour tous les élèves de CM2 le mardi matin

C - Classes de découverte

Pour cette année, 5 classes sur 9 décident d'organiser des classes de découverte. Me Marchand rappelle que ce n'est pas une obligation, que c'est un plus proposé par les enseignantes. Cela implique que les enseignantes puissent s'organiser durant cette semaine-là pour leur vie personnelle, ce qui n'est pas toujours possible. Les classes qui ne partent pas feront une grande sortie de fin d'année, comme d'habitude.

a :Les CP et CP /CE2 à Neauphle le Vieux du lundi 4 au jeudi 7 mai 2020 : classe équitation
coût envisagé 190€. Le transport sera pris en charge par le crédit sortie de la Ville.

b : Les 2 CM2 et le CM1/CM2 : Châteaux de la Loire et Futuroscope du 25 au 28 mai 2020
Autofinancement : 320€ Une partie sera prise en charge par le crédit sorties de la Ville.

Si des familles sollicitent une aide financière , la Caisse des Ecoles peut apporter son aide comme l'année dernière , il suffira de déposer une demande qui sera examinée en commission., cela se fera au moment de la Campagne , soit en janvier-février . Il en sera de même avec la coopérative de l'école qui pourra apporter une aide.

10) l' APC : activité pédagogique complémentaire, le RASED

Cette activité a lieu sur le temps de la restauration scolaire, de 11h30 à 12h10, dé début octobre à début juin. Ce sont les enseignants des classes qui assurent ce temps de soutien, afin d'apporter une aide spécifique en français, en mathématiques.

43 élèves bénéficient de ce soutien. Les groupes ne seront pas toujours les mêmes, cela va évoluer sur l'année en fonction des difficultés rencontrées par les élèves.

Le RASED

Me Humbert suit 11 élèves sur l'école, en accord et collaboration avec les enseignants. 2 après-midis par semaine

11) les évaluations nationales CP, CE1 , le LSU

Les évaluations CP CE1

Des évaluations nationales ont été passées en début d'année en CP et CE1. Chaque parent a été destinataire des résultats de son enfant en mathématiques et en français. Si des difficultés ont été pointées, les enseignantes recevront

individuellement les familles. Il s'agit de pointer à un moment donné ce que les enfants savent faire et de pointer les difficultés qui peuvent engendrer des aides spécifiques.

- **Le livret scolaire : LSU**

Il sera donné 2 fois dans l'année, un fin janvier, un fin juin. Il sera donné version papier.

11) Informations diverses

- **les vacances scolaires :**

Vacances	Zone C
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 8 février 2020 Reprise des cours : lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2020 Reprise des cours : lundi 20 avril 2020
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2020

**Pas d'école : le Vendredi 22 mai, donc pont de l'Ascension du mardi 19 mai soir au dimanche 24 mai ,
Pas d'école le lundi de Pentecôte le lundi 1° juin.**

- **Utilisation des locaux**

L'association Yogattitude utilise les locaux (salle de sports) le mardi de 19h à 21h15 et le samedi de 10h à 12h15.

- **Rentrée en musique** : le **LUNDI 2 SEPTEMBRE**

Accueil des nouvelles familles avec fond musical dans le hall et café.

A 16h, dans la cour chorale de l'école pour accueillir les nouveaux : chants appris l'année précédente : Faire le tour du monde – Le pouvoir des fleurs ...

- **Les moments de rencontre**

- **APERTITIF DINATOIRE organisé avec les représentants de parents: MARDI 8 OCTOBRE à 19H30 : moment très sympathique avec les parents présents**
- **la CHORALE DE NOEL aura lieu le VENDREDI 20 DECEMBRE à 15h**
- **le LOTO aura lieu le VENDREDI 31 JANVIER à 20h**
- **le CARNAVAL aura lieu le VENDREDI 3 AVRIL à 15h**
- **la KERMESSE aura lieu le SAMEDI 27 JUIN matin**

Le thème pour le Carnaval : les CONTES

Le thème du spectacle de la kermesse : les CONTES

- **Les actions menées avec les représentants de l'Amicale**

Me Goncalves fait le point des actions envisagées par l'Amicale durant l'année scolaire 2019/2020

- Action caritative : dons de livres et de jouets pour une association caritative du 16 novembre au 6 décembre. Chaque enfant pourra déposer un jeu ou un jouet en bon état qu'il n'utilise plus. Ainsi un autre petit enfant pourra en bénéficier.

- Le portant pour les vêtements perdus : un portant sera mis à disposition dans le hall , avec des caisses pour mettre les vêtements perdus, ce qui sera peut-être plus simple pour les retrouver !
- Me Goncalves va solliciter Eric Guillot pour que le périscolaire puisse également participer, avec des dessins pour décorer ces boîtes et ce portant.
- Vente de Tee-shirts et casquettes, avec le logo de l'école des Condamines : la couleur n'est pas encore déterminée.
 - Sortie culturelle , avec possibilité de goûter pique-nique par la suite.
 - Conférence thématique pour les parents : 3 thèmes seront proposés aux parents.
 - Challenge : 10 jours sans écran avec des jeux alternatifs à proposer . Me Chagnaud Forain, maire adjoint chargée de l'enseignement, a été mise au courant de cette idée lors de son entretien avec l'Amicale début juillet et approuve cette action.

Me Marchand se permet de rappeler à Me Mounié, FCPE, qu'elle a utilisé, contrairement à la loi, des listes mails de parents d'élèves pour faire passer un questionnaire au nom de la FCPE. Les parents n'ont jamais donné l'autorisation à la FCPE d'utiliser leurs données personnelles et ont alerté Me Marchand.

Me Marchand a constitué, avec l'accord des parents en début d'année, des listes par classe pour que chaque enfant puisse avoir les coordonnées de ses camarades de classe pour des invitations, des oublis de cahiers etc. Cela permet aussi aux nouveaux parents de rentrer plus facilement en contact avec les familles. Me Marchand a fait le point durant les vacances et a inscrit ce que les familles souhaitaient (téléphone ou mail ...) et a adressé par classe le document via le mail de l'école. Me Mounié l'a utilisé au nom de la FCPE, ce qui n'est pas autorisé.

Me Marchand rappelle que la diffusion des données personnelles est très règlementée et que chacun se doit de les respecter. Me Mounié demande à nouveau à ce que Me Marchand lui fournisse les adresses mails des familles, demande qui avait déjà été formulée par Mounié avant les élections et qui n'avait pu aboutir car non conforme à la loi.

Me Goncalves intervient en disant que l'Amicale a fait passer un mot à chaque famille en début d'année car ils étaient déjà au conseil d'école l'an dernier et une partie des parents ont répondu en donnant leur accord à l'Amicale pour utiliser leur adresse mail. Mais ce n'est pas Me Marchand qui leur a donné les adresses mails. Me Marchand rappelle à Me Mounié qu'elle peut faire passer ce genre de demande d'autorisation, l'équipe enseignante la distribuera à chaque famille et on retournera l'ensemble à Me Mounié dès que les réponses reviendront . Me Marchand avait déjà fait cette proposition à Me Mounié.

Merci de respecter la liberté de chacun pour l'utilisation des données personnelles.

Me Touzot, Amicale, interpelle à nouveau Me Mounié sur l'utilisation des données personnelles au niveau de la FCPE.

Juste avant la fin du conseil d'école, Me Mounié, FCPE, annonce que, comme l'Amicale, la FCPE va organiser sur l'année des récoltes de livres pour des enfants malades et hospitalisés et une conférence.

Les représentants de l'Amicale souhaitent que, pour les prochains conseils d'école, le temps de parole soit respecté, proportionnellement au nombre de sièges, car Me Mounié, FCPE, a monopolisé les interventions et n'a pas été à l'écoute des remarques de l'Amicale notamment. Les temps de prises de parole seront donc surveillés afin que chaque représentant puisse s'exprimer de façon équitable et ce, pour avancer dans une collaboration constructive au sein de l'école, l'objectif étant de proposer le meilleur pour les enfants, incluant ces notions de bienveillance, respect, écoute, entraide, apprentissage, bien-être, sécurité.

- Prochain conseil d'école : le mardi 17 mars à 18h45

Fin de la séance à 21h15

Signature des parents

Signature de la directrice
S MARCHAND

Secrétaire
S HUMBERT

